

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

-:-

II) E C R E T N° 411 /PR-SGG

ANNEE 1967

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la proclamation du 22 décembre 1965 ;

VU le décret n° 147/PR du 16 mai 1967, portant formation
du Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 18 novembre 1967, le Docteur Daouda BADAROU, Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales, est chargé de l'intérim du Ministre des Affaires Etrangères, pendant l'absence du Docteur Emile-Derlin ZINSOU.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.-

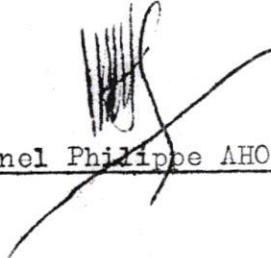
Fait à COTONOU, le 20 Novembre 1967

par le Président de la République,

Le Ministre de la Santé Publique
et des Affaires Sociales,

Pour le Président de la République absent,
Le Ministre de l'Intérieur et de
la Sécurité
chargé de l'intérim,


Daouda BADAROU


Colonel Philippe AHO

Ampliatiions :

PR 4 - SGG 4 - Ministères 11 -
MIS 2 - IAA 1 - Gde Chanc 1 -
CS 6 - DGAJL 2 - JORD 1.-